

~~FRC, 5,~~
18776
Care
Frc
20463

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

DE F. LAMARQUE,

*Sur le message du Directoire exécutif, & sur
la lettre du ministre de la justice, relatifs à
l'assassinat commis sur le représentant du
peuple Sieyes.*

Séance du 23 germinal, an 5.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

J'ai ne pense pas que dans la séance d'hier, vous ayez assez
fortement exprimé le sentiment d'indignation & de douleur
qu'a dû porter dans vos âmes le tragique événement qui vous
a été annoncé.

A

THE NEWBERRY
LIBRARY

Je ne pense pas non plus, que vous ayez pris une mesure convenable aux circonstances, & proportionnée aux dangers dont la tranquillité publique est menacée.

Qu'un individu soit frappé du poignard des assassins, qu'il périsse même, soit par le cours ordinaire des événemens, soit par un accident brusque & inattendu, c'est un fait particulier, c'est un malheur domestique, qui peut ne causer aucune altération dans l'ordre social.

Si cet individu est un écrivain célèbre, qui par ses méditations & ses travaux, ait mérité l'estime & la reconnoissance de ses concitoyens, celle de l'Europe & de la postérité, c'est un malheur plus grand, sur lequel doivent pleurer ses amis, les amis de la philosophie & de l'humanité; mais qui néanmoins pourroit se trouver encore étranger au corps politique.

Mais si, dans une République nouvellement constituée, l'on voit le couteau sanglant du royalisme & de la contre-révolution menacer publiquement & frapper avec audace les plus fermes soutiens de la liberté; si les meurtriers royaux, sous les yeux même des premières autorités constituées, osent effectuer les attentats & les crimes, qu'inspirent & organisent chaque jour les innombrables corrupteurs de l'esprit public; & si nous, représentans du peuple, nous montrons à cet égard de l'indifférence ou de la tiédeur, il ne faut pas se le dissimuler, la République est en danger.

Voyez toutes ces branches de conspirations, comme elles sont multipliées, comme elles sont étendues! comme elles sont liées entre elles, en ayant l'air de se diviser!

Voyez comment dans les premiers chefs, l'art, le mensonge & l'hypocrisie ont succédé à la guerre ouverte, à l'insolence & à l'audace!

Ce n'est plus par la force des armées étrangères, que l'on espère de nous faire rentrer sous le joug; c'est par les intrigues secrètes, par la corruption, & par la crainte des assassinats individuels.

Celui qu'une criminelle faction voudroit nous donner pour

roi, prêche dans les écrits publiés sous son nom, la modération & la clémence. On le présente comme un père qui pardonneroit à ses enfans; oui, lorsqu'il ne peut plus les égorger; lorsque les crimes de sa famille & ceux de ses adhérens ont attiré sur eux l'exécration de l'Europe entière, par une guerre sanglante, fatale à nos ennemis, glorieuse pour nous, mais dans laquelle peut-être ont été moissonnés 300 mille citoyens défenseurs de la patrie. Qui nous les rendra? qui peut nous consoler, nous dédommager de leur perte, si on nous ravit la liberté? Seront ce les rois, les princes, les parlemens ou les émigrés?

L'un des derniers conspirateurs royaux, le chevalier de *Presle*, sous le nom de *Dunan*, vous dit aussi qu'il vouloit épargner le sang français; & qu'il regardoit comme insensés, comme devant tourner contre les royalistes, tous les efforts que l'on tenteroit désormais à main armée. Mais voyez en même temps quel plan l'on substitue à celui que l'on abandonne.

C'est celui de corrompre les chefs des armées républicaines, d'introduire dans les autorités constituées, & jusques dans le sein même du corps législatif; (ils ont osé exprimer cette insensée & coupable espérance) c'est d'y introduire des hommes qui pensent & agissent comme eux.

J'ai lu dans la défense de *Dunan*, paisiblement & abondamment distribuée dans cette grande commune, j'y ai lu ce blasphème: « que le renouvellement des autorités constituées est la pierre-de touche du gouvernement nouveau, » & que le Corps législatif pourroit proposer la concentration du Pouvoir exécutif; concentration qui, dit-il, manque seule à la nouvelle constitution..... »

Mais il existe des citoyens que révoltent ces abominables complots; & c'est le Corps législatif, c'est l'unanimité des deux Conseils; car tous les membres du Corps législatif ont juré de défendre le gouvernement républicain, & ils le défendront.

« Nous le savons, ont dit les royalistes: eh bien! faisons-les

assassiner, & commençons par les plus fameux ; les autres craindront de parler, & l'opinion publique se trouvant comprimée, une opinion éphémère & perverse en prendra la place, & bientôt nous en ressentirons les effets... Ayons soin cependant d'affecter le langage de la sagesse & de l'humanité. Disons qu'il faut épargner le sang ; mais si la contre-révolution s'opère, alors les assassins reparoîtront, & leur chef leur dira : le meurtre ne vous a pas été conseillé, mais votre zèle est louable, & bien-loin d'être punis, vous devez être récompensés ; car vous avez débarrassé la France des *républicains* les plus énergiques & les plus purs....

Vils & atroces conspirateurs, il n'en sera pas ainsi : il est encore dans la République un grand nombre d'excellens citoyens, qui ne manqueront ni de patriotisme, ni de courage, ni de ressources contre vos attentats. Et si quelques-uns d'entre eux périssent dans leurs généreux efforts, la terre Française (pour me servir d'une expression qui doit être consacrée), la terre Française devenue libre, les remplacera sans cesse, & en produira chaque jour de nouveaux,

Que faut-il donc faire ?

Ah ! citoyens, ce qu'il faut faire ! il faut nous serrer & nous unir plus que jamais, si chacun de nous est attaché aux intérêts de la patrie, & s'il est capable de bien discerner son véritable intérêt personnel. Il faut oublier & proscrire ces distinctions odieuses qui naquirent dans des temps de troubles ; ces dénominations insensées, qui entretinrent de fatales divisions, là où il y avoit unité de principes. Il faut nous considérer uniquement comme des hommes qui veulent soutenir le gouvernement républicain, l'acte constitutionnel & la loi.

Il faut sur tout exprimer franchement à cette tribune nos opinions & nos alarmes. Tant que nous les renfermerons dans le secret de la pensée, ou que nous les déposerons dans des écrits particuliers, leur effet sera nul.

Il faut abandonner ce système de fausse prudence, d'après lequel nous nous sommes dit quelquefois & beaucoup

trop souvent : Cette chose est vraie , elle est utile , elle est importante ; mais il seroit dangereux de la publier : telle autre est fautive , incivique , inconstitutionnelle ; mais il y auroit des risques à s'y opposer.

Les vrais risques sont (non-seulement pour la chose publique , mais presque toujours aussi pour l'individu) dans la fausseté & dans la mollesse. Lorsque le consul romain écrivoit à son ami : *Si nous eussions sù braver le danger , le danger n'eût pas existé , & la République eût été sauvée ; en le fuyant , nous l'avons accru , & la République s'est perdue.* Lorsqu'il écrivoit ainsi , il traçoit une des plus importantes maximes sur lesquelles les gouvernemens libres aient à méditer.

N'allez pas croire non plus , que lorsqu'il s'agit de donner de grandes secousses à l'opinion affoiblie ou dépravée , il faille se reposer tranquillement sur les soins des agens médiats ou immédiats du Directoire exécutif.

Avec les meilleures intentions & le plus grand zèle , que je me plais à leur supposer , ils n'atteindront jamais ce but qui passe leur caractère & leurs pouvoirs. Ce n'est pas dans le secret des bureaux , c'est à la tribune de la représentation nationale , que doit se former & s'alimenter l'esprit public.

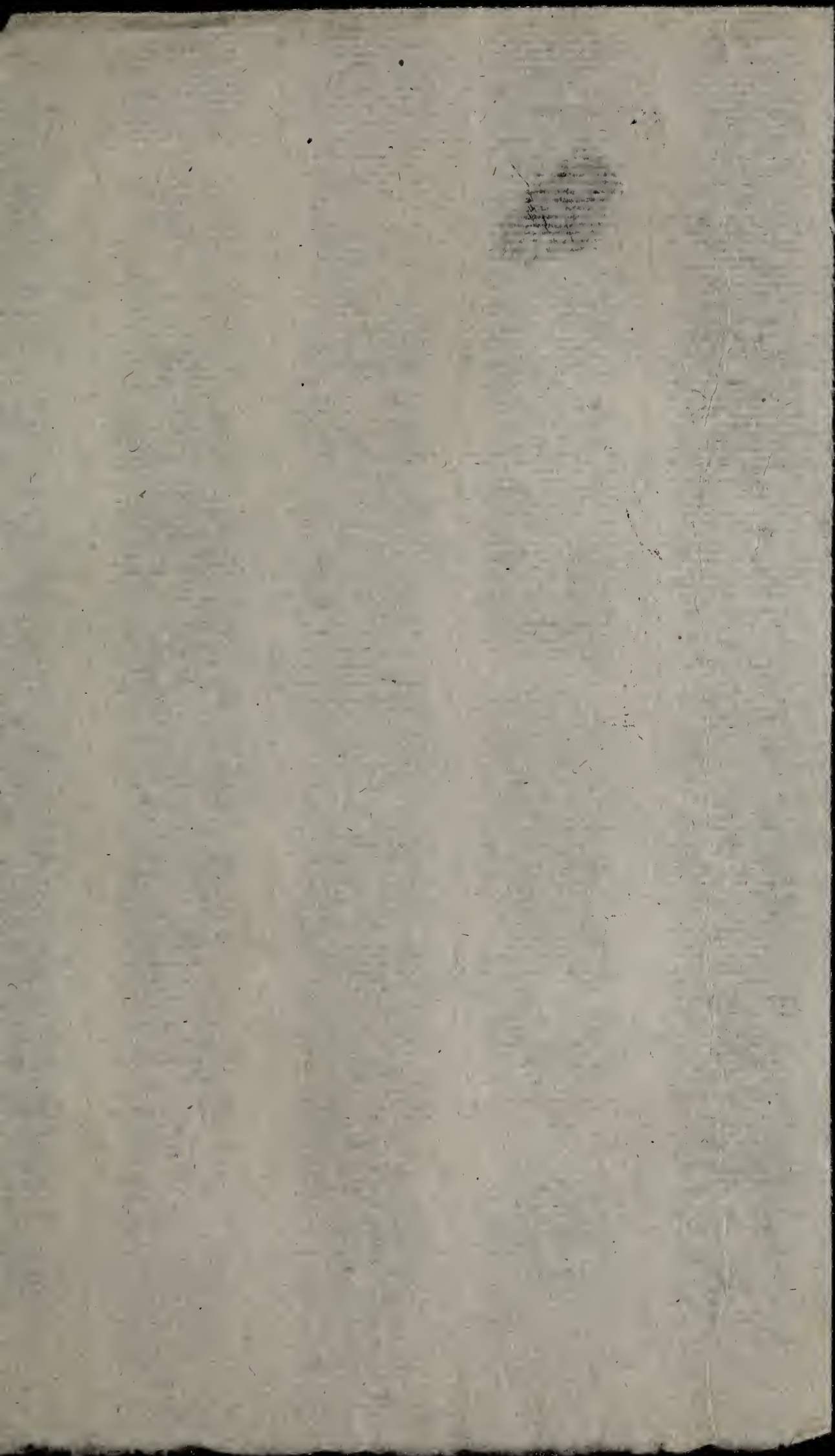
Exprimez-y fortement le dessein de sauver , à quelque prix que ce soit , le gouvernement républicain , ou de mourir en le défendant. Alors , l'espérance renaîtra de toutes parts , & le peuple français , également éloigné , & de l'exagération qui lui a causé tant de maux , & de la marche rétrograde qui les a si prodigieusement multipliés , reprendra ce sage milieu , cette salutaire énergie , sans laquelle la liberté ne peut subsister.

Un représentant du peuple est frappé d'un fer meurtrier : plusieurs autres sont menacés. Des écrits incendiaires que la loi condamne , & qu'une tolérance funeste laisse impunis , provoquent chaque jour le désordre & l'assassinat. Montrons par une indignation *unanime* , combien ces atroces complots nous révoltent. Et ranimons , par un acte législatif , par une grande & sage mesure ; ranimons , il en est temps encore ,

le feu sacré de la liberté, qu'on peut bien couvrir un instant
mais qu'on n'éteindra jamais.

« Je demande que le message du Directoire, qui nous
» a annoncé l'attentat commis sur la personne de notre
» collègue Sieyes, soit renvoyé à une commission spéciale,
» & que cette commission soit chargée de faire un rapport
» au Conseil sur la situation intérieure de la République, &
» sur les moyens de prévenir ou de réprimer les complots
» qui menacent, dans les circonstances actuelles, les deux
» Conseils, le Directoire & le gouvernement républicain. »

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Germinal, an V.



[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]